

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 57 (1995)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** SVLT ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# En direct de Berne: une bonne nouvelle!

C'est décidé: les agriculteurs conserveront les ristournes douanières sur le carburant. Ainsi, l'agriculture s'assure une somme de 75 millions de francs. L'ASETA a tout mis en œuvre pour parvenir à ce but et n'a pas hésité à fournir une information substantielle sur le sujet à tous les parlementaires des deux chambres avant d'examiner le programme d'assainissement des finances. Au cours de divers entretiens personnels, j'ai eu l'occasion d'approfondir nos arguments et de les expliquer en détail.

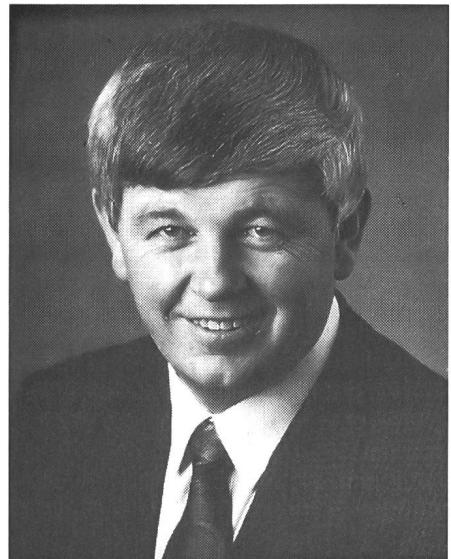
Bien entendu, ce succès nous réjouit, un succès qui profite à tous les paysans. Et si je dis tous les paysans, cela inclut également ceux qui ne sont pas membres d'une section cantonale de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Le moment est venu, me semble-t-il, de souligner le bien-fondé de la solidarité car notre association et ses sections ne se sont

pas uniquement engagées pour leurs membres mais aussi, en collaboration avec l'Union suisse des paysans, en faveur de tous les agriculteurs. Ces interventions conjuguées ont permis d'éviter une coupe brutale de 75 millions dans les revenus agricoles. De plus, une compensation octroyée au moyen de paiements directs n'était pas prévue. La cotisation versée à l'ASETA et à ses sections est ainsi largement compensée par les prestations offertes.

J'encourage toutes les sections cantonales et leurs membres à saisir ce moment propice et de se lancer dans une campagne de recrutement.

La solidarité, il faut la vivre et pas seulement en parler: donner et recevoir sont les deux actions qui la caractérisent le mieux.

Je souhaite à chacun un plein succès!  
Max Binder, Conseiller national et président central



Max Binder, président central: «Tous les paysans profitent des activités de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Faire partie de l'ASETA est un devoir!»

## Déclaration d'adhésion

C'est souvent en discutant avec un collègue de la même profession que l'on peut lui expliquer la nécessité d'une adhésion à l'ASETA. En le rendant attentif aux prestations qu'offre notre Association, il décidera d'y adhérer. Nous vous prions de bien vouloir remplir ce talon.

----- Bulletin d'adhésion -----

Le/la soussigné/e déclare adhérer à la section .....

de l'ASETA. La cotisation annuelle s'élève à environ Fr. 35.- par année (inclus dans ce montant: les cotisations versées à l'Association centrale et à votre section ainsi que l'abonnement à Technique agricole).

Prénom: .....

Nom: .....

Adresse: .....

NPA: ..... Lieu: .....

Signature: .....

Le nouveau membre est recruté par: .....

Envoyez ce talon à la gérance de votre section ou au secrétariat central de l'ASETA, 5223 Riniken (Fax: 056 41 67 31)

Dans notre prochain numéro:

## Techniques de récolte et grandes balles

Parution: le 13 juin 1995

Délai d'insertion: le 26 mai 1995

**ofa**magazines

Pour tout renseignement:

Tél. 021/317 83 83

Tél. 01/809 31 11

**Il en a besoin. Elle en donne.**



**Donnez de votre sang.  
Sauvez des vies.**

# Démonstrations de machines agricoles en 1995

Il est réjouissant de constater que les sections ASETA en collaboration avec les conseillers en machinisme et les négociants en machines agricoles, planifient et organisent toute une série de démonstrations durant la période

de végétation. Le tableau ci-dessous, préparé par la centrale LBL de Lindau, donne les indications sur le lieu, l'heure, les organisations responsables et le contenu de ces manifestations.



Les lieux des démonstrations 1995 sont pratiquement répartis dans toute la Suisse.

Thème	Date	Lieu	Organisé par
<b>Ensilage</b> Comparaison de syst. de la production à la distribution	<b>1er juin</b>	Stans	ASETA, section NW Vulgarisation et société d'ensilage SPAA
<b>Epandage de lisier dans les champs de maïs et les prés</b>	<b>7 juin</b> En cas de mauvais temps: 9 ou 22 juin	Station fédérale de recherches agricoles FAT - Tänikon	ASETA - sections TG et ZH FAT Prévention des accidents en agric. TG et ZH
<b>Récolte des fourrages: mécanisation et influence sur les plantes et le sol</b>	<b>4 juillet</b> En cas de mauvais temps: 7 ou 11 juillet	Menzingen ZG	ASETA - section ZH Ecole d'agriculture, canton de Zoug
<b>Mécanisation dans les vignes</b>	<b>12/13 juillet</b>	Ecole d'agriculture Wülfingen ZH	Protection des accidents dans l'agriculture. ASETA - section ZH Ecole d'agric. Wülfingen
<b>Semis direct et travail du sol</b>	<b>mi-juillet</b>	canton de Soleure	ASETA section SO Vulgarisation Wallierhof
<b>Travail du sol</b>	<b>6 septembre</b>	Bernex GE	ASETA section GE
<b>Remorques mélangeuses et dérouleuses de balles</b>	<b>29 novembre</b>	Domaine de Schlatthof Aesch BL	ASETA section des Deux-Bâle

## Technique Agricole

### Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)  
Werner Bühler, Directeur

### Rédaction:

Ueli Zweifel

### Collaboration à la traduction:

Franca Stalé

### Adresse:

Case postale, 5223 Riniken  
Tél. 056 41 20 22  
Fax 056 41 67 31

### Régie des annonces:

**ofa**magazines

Publimag – ofa magazines

Rue Etraz 4

1002 Lausanne

Telefon 021 317 83 83

Telefax 021 317 83 99

Responsable: Magali Zahnd ou

Sägereistrasse 25

8152 Glattbrugg

Tél. 01 809 31 11

Fax 01 810 60 02

Responsable: Roland Zolliker

### Imprimerie et expédition:

Huber & Co. AG, 8500 Frauenfeld

### Production:

Reto Bühler

### Administration:

Claudia Josef

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

### Paraît 12 fois par an:

### Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 45.– par an (2% TVA incluse)

Gratuit pour les membres ASETA

Etranger: Fr. 60.– par an

### Le numéro 6/95 paraîtra

le 13 juin 1995

Dernier jour pour les ordres

d'insertion: 26 mai 1995

**Donnez  
de votre sang.  
Sauvez des vies.**